



Les élu-e-s communistes de la ville de Bègles, de Bordeaux Métropole, du Conseil Départemental de la Gironde et du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 26/01/2022

Pour le maintien du projet ORIGAMI.

Nous exprimons une nouvelle fois notre solidarité avec les salarié-e-s de la papèterie de Bègles. L'ensemble de nos groupes à la ville de Bègles, Région Nouvelle Aquitaine, Conseil Départemental de Gironde et Bordeaux Métropole sommes en colère face à la décision de ne pas donner suite au projet ORIGAMI porté par les salarié-e-s et les membres de l'association. Nous sommes convaincus qu'une autre issue était possible, il aurait fallu d'avantage d'ambition et bousculer les schémas dans lesquelles nos collectivités sont enfermées.

Un projet utile socialement et environnementalement :

Le projet ORIGAMI portée par l'association de la papèterie a montré toute sa pertinence. Pour rappel : il s'agissait de récupérer 100 000 tonnes de vieux papier pour les transformer en ouate de cellulose, afin d'en faire un outil d'isolation dans la construction notamment pour l'habitat. Ce projet aurait permis le maintien de 110 emplois sur le site de Bègles, tout en permettant de recycler les papiers usagers et d'en faire un matériel utile dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Il cohabitait toutes les cases : circuit court, économie circulaire, industrie en zone urbaine, véritable utilité sociale et environnementale.

Tous les acteur-ric-e-s rencontré-e-s par les salarié-e-s reconnaissent unanimement l'utilité, la pertinence et l'originalité de ce projet. Tou.te.s ont montré un vif intérêt, et ce de la ville de Bègles, au ministère, à la Région Nouvelle Aquitaine et Bordeaux Métropole, en passant par la Chambre du Commerce et de l'Industrie.

Il n'y a pas de débat sur le projet et son utilité, et c'est ce qui nous met en colère.

Quand un projet montre toute sa pertinence, pourquoi les collectivités et l'Etat n'ont-ils pas la capacité de le mettre en œuvre ?

L'inaction des différents acteur-ric-e-s :

En tant qu'élu-e-s communistes nous nous sommes impliqué-e-s dans ce dossier, nous avons aidé à ce que des portes s'ouvrent, que ce soit à la mairie de Bègles, à la Métropole, à la Région et même auprès de l'Etat par le biais du sénateur Monsieur Fabien Gay.

Nous avons dialogué, échangé avec les membres de l'association, et il-elle-s nous ont tou-te-s fait le même retour : là où les collectivités auraient pu ouvrir des portes et faire rentrer d'autres acteur-ric-e-s dans la danse, l'ensemble des services ont trainé des pieds, n'ont apporté que peu de solutions.

Certes le dossier manquait de financement : c'était bien là tout l'intérêt pour que les collectivités s'impliquent en aidant à effacer les lacunes existantes. En voyant ces difficultés, elles auraient pu travailler à charpenter le dossier, aller chercher d'autres acteur-ric-e-s, et, le moment venu, travailler à des garanties d'emprunt.

Les collectivités auraient pu être un véritable levier, un tremplin, et être ainsi des partenaires importantes ce qu'elles ont refusé d'être.

Une conception de l'aide économique :

En fait les salarié-e-s se sont heurté-e-s à des logiques qu'il faut à notre sens remettre en cause, parce qu'elles viennent de faire preuve de leur inefficacité :

- **Neutralité de la collectivité** : à plusieurs reprises les membres de l'association se sont entendus dire que les collectivités ne voulaient pas prendre parti entre les différent-e-s acteur-ric-e-s économiques (Etex, Global Hygiène...). Nous pensons au contraire qu'il est du rôle des collectivités de s'immiscer, d'impulser, de faire irruption dans le choix des entreprises. Les enjeux sociaux et environnementaux sont trop importants pour laisser-faire les seul-e-s actionnaires. A notre sens cette neutralité est tout sauf neutre, mais relève d'un choix qui est celui du « laisser-faire ». Nous le contestons.
- **Ce n'est pas aux collectivités à être créatrices** : Lorsque le marché, les logiques de rentabilité, font la preuve de leur incapacité à faire face au défi, les collectivités se doivent de prendre la main. L'accompagnement tel que conçu par l'ensemble des collectivités a fait la preuve de son inefficacité. Nous pensons que les collectivités peuvent jouer un rôle majeur afin de définir de nouvelles règles économiques et le cas échéant impulser de nouvelles activités, comme ça aurait pu être le cas avec la papèterie.

Ce sont notamment pour toutes ces raisons, que nous élu-e-s communistes de la ville de Bègles, Bordeaux Métropole, Conseil Départemental et Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, appelons l'ensemble des acteur-ric-e-s à reconsidérer le projet ORIGAMI et créer les conditions d'appui auprès de l'association de la papèterie de Bègles.